

**CABINET Véronique BARANOWSKI**  
*Expert – Comptable*  
*Inscrit au Tableau de Marseille*

*Commissaire aux Comptes*  
*Auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*



***SARL 2JMAT INVESTISSEMENTS***

*528 Chemin de la Pierre Blanche*  
*83210 LA FARLEDE*

***Bilan et Compte de Résultat***

***DU 01/01/2023 AU 31/12/2023***

*Certifié conforme  
le gérant*



④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2JMAT INVESTISSEMENTS SARL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>		<b>(VII)</b>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		15 511	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>		<b>(VIII)</b>		15 511	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(15 511)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	62 138	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	101 635	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	(39 497)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	17 630
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	17 630
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
INDEMNITES PRUDHOMMES				Charges exceptionnelles	9 314	
CHARGES ANTERIEURES				Produits exceptionnels	6 197	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
				Charges antérieures		
				Produits antérieurs		

3

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2JMAT INVESTISSEMENTS SARL				Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	}	biens *	FD	FE	FF	
				FG	62 138	FH	62 138
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	62 138	FK		FL	62 138
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	21 926
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 350
	Salaires et traitements *					FY	38 500
	Charges sociales (10)					FZ	17 630
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS)		GA	205
				- dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	82 612
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(20 473)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 512
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	3 512
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(3 512)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(23 986)

(RENVois : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CABINET Véronique BARANOWSKI**  
*Expert – Comptable*  
*Inscrit au Tableau de Marseille*



*Commissaire aux Comptes*  
*Auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*

***SARL 2JMAT INVESTISSEMENTS***

*528 Chemin de la Pierre Blanche*  
*83210 LA FARLEDE*

*Bilan et Compte de Résultat*

*DU 01/01/2023 AU 31/12/2023*

*Certifié conforme  
le gérant*

**IMMEUBLE L'ATHENA 1 AV. JJ PERRON 83400 HYERES – Tél. 04.94.58.80.24**

Siret 439 323 619 00023 APE 6920Z

*Membre d'une Association Agréée par l'Administration fiscale, acceptant à ce titre les règlements par chèques libellés à son nom*



Désignation de l'entreprise : 2JMAT INVESTISSEMENTS SARL		1   2				
Adresse de l'entreprise 528 CHEMIN DE LA PIERRE BLANCHE 83210 LA FARLEDE		Durée de l'exercice précédent * 1   2				
Numéro SIRET * 5 3 9 4 6 3 1 7 4 0 0 0 2 6			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 3   1   1   2   2   0   2   3				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 075	AC	1 075	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (I)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	616	AU	364	251
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 214	BE		1 214
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	12 074	BI		12 074	
TOTAL (II)		BJ	14 979	BK	1 440	13 540
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	81 332	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	137 089	CG		137 089
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	218 422	CK		218 422
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	233 401	1A	1 440	231 961
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2JMAT INVESTISSEMENTS SARL		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....51 500.....)	DA	51 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB	66 328	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(39 497)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	78 331	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	140 006	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 170	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 139	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 314	
Compte régul.	EB			
		<b>TOTAL (IV)</b>	153 630	
		<b>(V)</b>		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	231 961	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	13 624		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **2JMAT INVESTISSEMENTS SARL**

S.A.R.L. au capital de 51 500,00 Euros

**Siège social** : 528 CHEMIN DE LA PIERRE BLANCHE

83210 LA FARLEDE

**R.C.S** : 539463174

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2024**

Le 30/06/2024, à 9 heures,

Monsieur Jonathan LAPIPE, détenant 26250 parts sociales,  
Mademoiselle Aurélie MALAGOLI, détenant 25250 parts sociales,

associés de la société 2JMAT INVESTISSEMENTS SARL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Jonathan LAPIPE, préside la séance en qualité d'associé gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

JN  
AM

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **Résolution n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **une perte de -39 497,05 Euros.**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 2**

#### **Résultat – Affectation**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 faisant ressortir **une perte de -39 497,05 Euros.**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-39 497,05 Euros**, de la façon suivante :

- A la prime liée au capital social pour un montant de -39497.05 Euros. Elle passera ainsi de 66328.05 Euros, à la somme de **26 831 Euros** après affectation.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 3**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

### **Résolution n° 4**

L'Assemblée Générale approuve la rémunération du gérant sur l'exercice 2023 d'un montant de 38500 € et les charges sociales y afférentes pour un montant de 17630€.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Résolution n° 5**

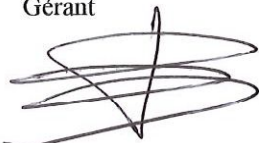
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Jonathan LAPIPE  
Gérant



Aurélien MALAGOLI



## **2JMAT INVESTISSEMENTS SARL**

S.A.R.L. au capital de 51 500,00 Euros

**Siège social** : 528 CHEMIN DE LA PIERRE BLANCHE

83210 LA FARLEDE

**R.C.S** : 539463174

### **Rapport de gestion sur les opérations** **de l'exercice clos le 31/12/2023**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **62 138,34** Euros contre **74 000,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **82 611,73** Euros pour l'exercice, contre **53 326,84** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **21 926,45** Euros au 31/12/2023 contre **22 006,75** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **4 350,00** Euros au 31/12/2023 contre **119,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **38 500,00** Euros au 31/12/2023 contre **30 000,00** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **17 630,00** Euros au 31/12/2023 et **1 042,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **205,28** Euros au 31/12/2023 contre **159,09** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-3 512,49** Euros, contre **-4 253,99** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-15 511,17** Euros au 31/12/2023, contre **-538,01** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-39 497,05** Euros contre un bénéfice de **15 881,16** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

#### **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

NEANT

## EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

NEANT

## ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

## ACTIVITES DES FILIALES

Agence matrimoniale

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

## PRISES DE PARTICIPATIONS

NEANT

## PRISES DE CONTROLE

NEANT

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

### Bilan :

#### *A l'actif:*

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **14 979,30** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 439,64** Euros, soit un montant net de **13 539,66** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **13 744,94** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **218 421,59** Euros, contre **381 758,58** Euros pour l'exercice précédent.

#### *Au passif:*

- Les capitaux propres s'élèvent à **78 331,00** Euros, contre **117 828,05** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **153 630,25** Euros contre **277 675,47** Euros l'année précédente.

### Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **62 138,34** Euros au 31/12/2023, contre **74 000,00** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-20 473,39** Euros, contre **20 673,16** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

### Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2023** fait ressortir **une perte de -39 497,05** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la prime liée au capital social pour un montant de **-39 497,05** Euros. Elle passera ainsi de **66328.05** Euros, à la somme de **26 831** Euros après affectation.

#### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

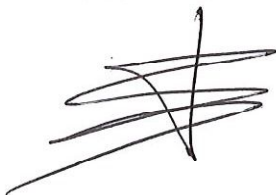
#### **REMUNERATION DU GERANT**

Enfin, nous vous demanderons de vous prononcer sur la rémunération de la gérance.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LA FARLEDE  
Le 31/05/2024

**La gérance**

A handwritten signature consisting of several overlapping, stylized lines in black ink.

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 231 961,25 E.

Le résultat net comptable est une perte de 39 497,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 01/08/2024 par le dirigeant.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)****2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Frais d'établissement = 1 075

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL				

## 3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.2.1 - Immobilisations brutes = 14 979

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 075			1 075
Immobilisations corporelles	616			616
Immobilisations financières	13 288			13 288
TOTAL	14 979			14 979

## 3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 440

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 075			1 075
Immobilisations corporelles	159	205		364
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 234	205		1 440

## 3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	1 075	1 075	0	5 ans
Mat.bureau et mat.informatique	616	364	251	3 ans
TOTAL	1 691	1 440	251	

## 3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Etat des créances = 93 406**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 074		12 074
Actif circulant & charges d'avance	81 332	81 332	
TOTAL	93 406	81 332	12 074

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 51 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	51500	10,00	515 000
Titres émis ou variation du nominal	51500	-9,00	-463 500
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	51500	1,00	51 500

## 4.2 - Etat des dettes = 153 630

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	140 006		140 006	
Dettes financières diverses	1	1		
Fournisseurs	2 170	2 170		
Dettes fiscales & sociales	2 139	2 139		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 314	9 314		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	153 630	13 624	140 006	

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 62 138**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	62 138	100,00 %
TOTAL	62 138	100,00 %

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) <i>Capital social</i>	51 500	515 000	515 000	515 000	515 000
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	62 138	74 000			
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-39 292	16 040	-411 974	-3 563	79 898
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	-39 292	16 040	-411 974	-3 563	79 898
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-39 497	15 881	-411 974	-3 563	79 898
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	-1				
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	-1				
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>					
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>				1 500	6 000
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	56 130	31 042		423	1 312

**Observations complémentaires**

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet BARANOWSKI, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2JMAT INVESTISSEMENTS SARL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	231 961
Chiffre d'affaires hors taxes	62 138
Résultat net de l'exercice (perte)	-39 497

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour CABINET BARANOWSKI  
Fait à HYERES le 01/08/2024